Conseils et astuces pour une mise en œuvre réussie

La population est de plus en plus consciente des enjeux climatiques, soucieuse des questions de santé-environnement et désireuse de préserver le vivant dont nous dépendons tous·tes.

La gestion différenciée va pleinement dans ce sens, au delà des économies faites pour la commune. Mais tout changement d'habitudes et de pratiques doit être accompagné et expliqué pour être compris et accepté, à tous les niveaux et sur le long terme.



Que faire ?

Informer les habitants, les associer à des actions de gestion des espaces communs : c'est la ***clé d'une gestion réussie*** !



- **Former les agents communaux**: en plus du **CNFTP**, la **Fredon Occitanie**, le **CRLT** ou le **CNVVF** proposent également des webinaires ou des supports pédagogiques sur leurs sites internet.
- **Sensibiliser et faire participer la population** : au travers de **panneaux explicatifs**, d'actions de **communication** (rubrique dans le bulletin municipal), d'**actions citoyennes de plantation** avec les habitants et les écoles, de **présentation** du plan de gestion en conseil municipal, d'organisation d'**ateliers participatifs pour les habitants** (en s'appuyant sur des structures locales : CAUE, ANA-CEN Ariège, SMECTOM, PNR des Pyrénées ariégeoises...)...
- **Evaluer / comparer / communiquer** : la **biodiversité** en réalisant des **inventaires participatifs** à différentes étapes et/ou des **Atlas de la Biodiversité Communale** (ex. ABC Portes d'Ariège-Pyrénées : vu.fr/FVSx). Évaluer les **économies réalisées** (temps/argent, réalisable en interne) et le gain en **bien-être de la population** (enquête)…
- **Ils l'ont fait !**



Dun *Fauchage raisonné*



Pamiers *Tonte différenciée*



Saint-Girons
Désimperméabilisation des pieds d'arbre



Arignac *Laisser faire*

Pour aller plus loin

→ *Guide de gestion écologique des espaces verts à destination des collectivités :* vu.fr/ybwvP

→ *Méthodologie de mise en oeuvre, Plante&Cité :* vu.fr/BuQXg

→ *Guide de de la gestion des communes de l'Oise :* vu.fr/XuNFD

→ *Guide méthodologique du CAUE de Vendée :* vu.fr/zcRnl

Crédits (fev. 2024) Rédaction : Julien Vergne (ANA-CEN Ariège), Agnès Legendre (CAUE 09), Sophie Nusbaum-Giry (Conseil départemental Ariège)
Conception graphique : Cécile Zimmer Illustratrice (www.cecilezimmer.fr) ; Photos : Agnès Legendre (CAUE 09), Julien Vergne (ANA-CEN Ariège)
Illustrations : Julien Vergne, Freepick

Gestion différenciée des espaces verts : intérêt et mise en œuvre

- **Une pratique économique et respectueuse de l'environnement.**

La gestion différenciée est une **approche raisonnée de la gestion des espaces publics**. Elle permet aux techniciens de gérer les espaces verts avec une **graduation d'entretien adaptée aux usages et au contexte paysager**.

Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté selon sa situation et son utilisation, plutôt que de mettre en œuvre une gestion systématique et uniforme sur l'ensemble du territoire communal. La place de la mairie ne se gère pas de la même façon qu'un espace naturel. Ainsi, la gestion différenciée s'inscrit dans une démarche vertueuse.

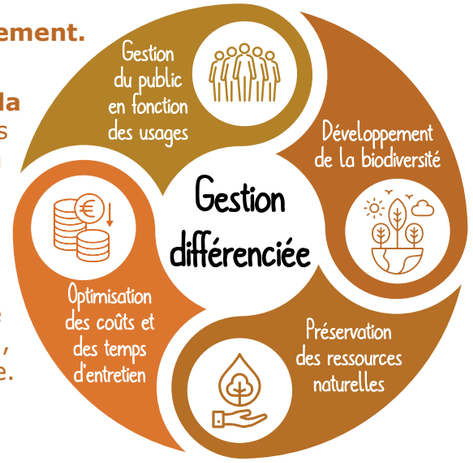

Pour quoi faire ?

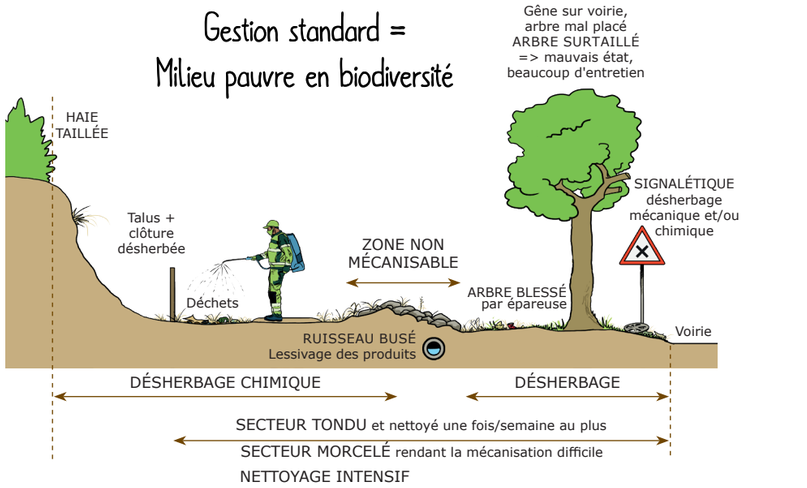

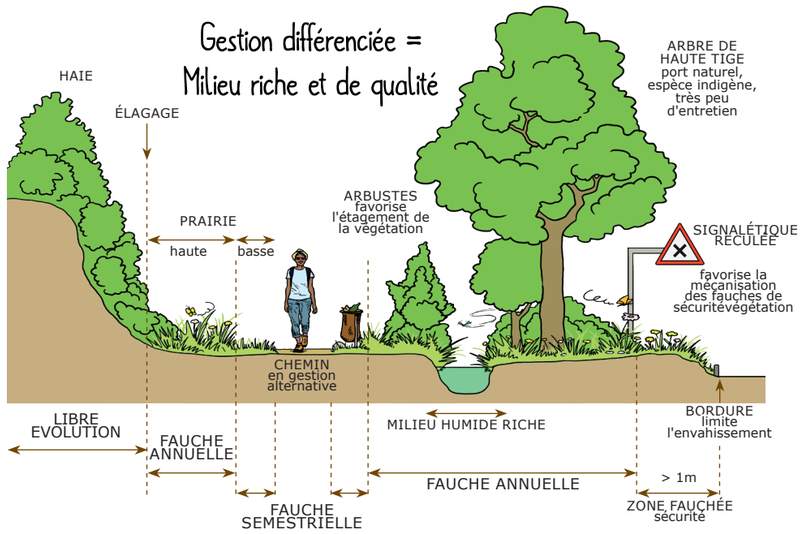

Bénéfices apportés

- Favorise la biodiversité locale
- Renforce la fonctionnalité des mileux
- Cadre de vie agréable et varié
- Sensibilise au respect du vivant
- Valorise les sites patrimoniaux
- Limite la pollution
- Préserve la ressource en eau
- Stocke le carbone
- Favorise les îlots de fraicheur
- Contribue au bien-être
- Réduit les coûts d'entretien
- Optimise la tâche des agents

Comment s'y prendre ?



Cheminement enherbé à Roumengoux

1. **Identifier les espaces verts à gérer** (cartographie, classement par typologie, superficie)
2. **Evaluer les usages**, les habitudes (des habitants comme des employés communaux)
3. **Identifier les besoins d'entretien** (tâches, fréquence, matériel utilisé, personnel concerné)
4. **Hiérarchiser ces besoins** *(cf. exemple ci-dessous ↓)*
5. **Mettre en œuvre** *(cf. page 3)*
6. **Sensibiliser, former les agents, associer les habitants** *(cf. page 4)*
7. **Evaluer et suivre les actions mises en place** (comparaison avant/après) sur la biodiversité (qualitativement et quantitativement), sur le bien-être, sur l'économie (financière, matérielle et de temps)



ENTRETENIR AUTANT QUE NÉCESSAIRE
MAIS AUSSI PEU QUE POSSIBLE !







	Espaces de prestige/ représentation	Espaces semi-extensifs	Espaces naturels
Tonte	1 fois/semaine	1 à 2 fois toutes les 3 semaines	1 à 4 tontes/an
Arrosage	Apport d'eau contrôlé	Apport d'eau contrôlé uniquement en cas de nécessité	-
Désherbage	Binage, sarclage, thermique	Binage, sarclage... 1 à 2 fois/an	Binage, sarclage... occasionnels
Ramassage	Seulement si nécessaire	Seulement si nécessaire	-
Découpage	3 fois/an	1 fois/an	Si besoin
Défeutrage Regarnissage	Enlèvement de la matière organique et semis complémentaires	Seulement si nécessaire	-
Fertilisation	Seulement si nécessaire après dégradation	Si besoin	-
Taille	Architecturée : 2-3 fois/an Paysagère : 1 fois/an Palissade : 2 fois/an	Si besoin	Uniquement pour raison de sécurité
Entretien (Temps/coût)	0 — 100%	0 — 100%	0 — 100%

Actions concrètes à mettre en œuvre...

... en fonction de votre plan de gestion différenciée et de votre priorisation des zones et des modes d'intervention.

FAIRE **AVEC** PLUTÔT QUE CONTRE LA NATURE !
FAITES-LUI CONFIANCE, ELLE VOUS LE RENDRA !



Cimetière de Bordes-Uchentein

La tonte... à proscrire

La tonte rase est à proscrire. Certains espaces peuvent n'être tondus qu'une à deux fois par an. Des cheminements dans la végétation spontanée peuvent être créés en utilisant des passages de tondeuse. Le pâturage peut aussi être une alternative.

Les déchets de tonte sont à valoriser systématiquement :mulshing, paillage, compostage...

L'arrosage... à éviter

Afin de préserver la ressource en eau, l'arrosage doit se limiter au strict nécessaire. Pour cela, pailler (éviter évaporation), planter en pleine terre plutôt qu'en jardinière, privilégier des végétaux locaux et adaptés (moins consommateur d'eau), récupérer les eaux pluviales…

Le désherbage... marginal

Il doit être marginal et s'effacer pour laisser place à la gestion d'un enherbement spontané ou voulu (végétalisation des pieds de mur en semis direct).



FAUCHER DE L'INTÉRIEUR VERS L'EXTÉRIEUR
POUR PERMETTRE AUX ANIMAUX DE FUIR !

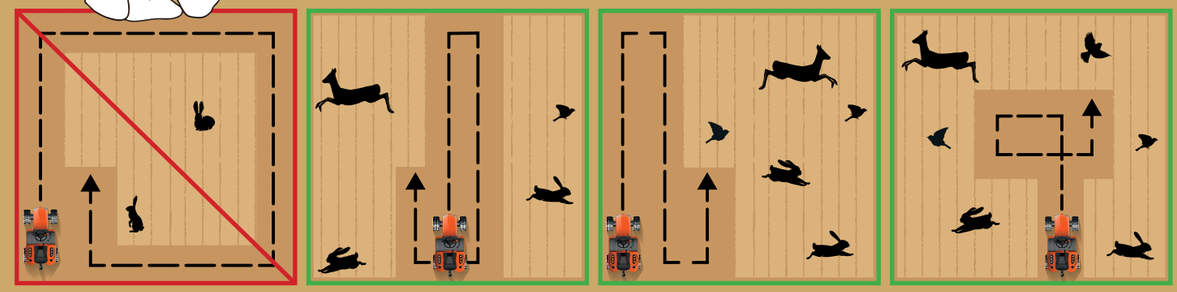

Attention aux tontes !

Plus l'herbe est tondu rase et souvent, plus la température du sol se réchauffe, plus l'eau s'évapore (donc besoin d'arroser plus souvent), plus les racines sont petites et plus les végétaux et le sol s'appauvrissent.

Voir la vidéo du SMECTOM : vu.fr/nRxiT

